



MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE**  
Séance du 9 Mars 2023  
Délibération n°DEL-2023-25

Nombres de membres :

Afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 03/03/2023

Date d'affichage : 03/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 9 Mars à 18h15 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

**Présents :** Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame Marie-Diane ALLEMAND, , Madame POREAU Sylvie, Monsieur GIRARD Jack, Madame GISSINGER Sylviane, Madame ORNIA Katrine, Madame Amandine MARILLER, Monsieur Didier AZNAR

**Procurations :** Monsieur Vincent LEVANTERI à Monsieur Gérald MISSOUR, Monsieur Jérôme JUSSEAUME à Madame GISSINGER Sylviane

**Absents excusés :** Madame Monique MORGAT-BEULIN, Monsieur ALLAINE Franck, Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur DELATTRE Aymeric

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier AZNAR est nommé secrétaire de séance.

**Objet de la délibération :**

**Examen et Vote du Compte Administratif du Budget Principal de l'année 2022**

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur Gérald MISSOUR, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Section d'INVESTISSEMENT	Section de FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	641 985.42 €	1 039 681.42 €	1 681 666.84 €
Titres émis	371 619.01 €	976 237.00 €	1 347 856.01 €
Réduction de titres	600.00 €	5161.80 €	5 761.80 €
Recettes nettes	371 019.01 €	971 075.20 €	1 342 094.21 €

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Affiché le

ID : 030-213002884-20230309-DEL\_2023\_25-DE

DEPENSES			
Autorisations budgétaires	641 985.42 €	1 039 681.42 €	1 681 666.84 €
Mandats émis	324 441.51 €	794 306.80 €	1 118 748.31 €
Annulations	0.00 €	2 200.17 €	2 200.17 €
Dépenses nettes	324 441.51 €	792 106.63 €	1 116 548.14 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	46 577.50 €	178 968.57 €	225 546.07 €
RESULTAT N-1 (clôture)	-67 524.94 €	317 247.36 €	249 722.42 €
Part Affecté à l'Investissement : Exercice 2022		67 524.94 €	
RESULTAT DE CLOTURE 2022	- 20 947.44 €	428 690.99 €	407 743.55 €

2. Constate pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3. Vote et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

**Monsieur le Maire ayant quitté la séance,**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'**unanimité**, le Compte Administratif du Budget Principal de l'année 2022.

Et ont signé les membres présents,

Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

**Le Maire,  
Gérald MISSOUR**

